

Dans la France contemporaine, les relations entre police et minorités constituent ce que le sociologue Robert Castel appelle une « *configuration problématique* », c'est-à-dire une question qui perturbe la vie sociale, disloque le fonctionnement des institutions et menace d'invalidation des catégories entières de sujets sociaux (Castel, 2002, p. 71). Les émeutes déclenchées par des décès dans le contexte d'interventions policières, les critiques adressées envers l'action policière en raison de pratiques jugées disproportionnées, illégitimes et/ou discriminatoires, ou encore les conséquences sur les trajectoires de vie de l'exposition aux pratiques policières coercitives, réactivent régulièrement l'actualité des questions policières dans les arènes médiatiques et scientifiques. D'une manière générale, la configuration problématique associant action policière et minorités s'articule autour de trois dimensions : sociale, territoriale et raciale. Le recours par les policiers à un répertoire d'action coercitif et/ou violent est en effet associé à des populations économiquement marginalisées, résidant dans des ensembles urbains dégradés à la périphérie des grandes agglomérations, et appartenant à des minorités visibles.

Dans son enquête sur les bandes de jeunes, le sociologue Marwan Mohammed souligne que, pour la majorité des enfants et adolescents de la commune de banlieue parisienne qu'il étudie, le « *statut de la police est relativement homogène : elle est raciste, violente et vicieuse* ». De plus, « *le fait que l'institution policière soit considérée comme raciste et que la majorité de ses agents visibles soient « blancs » renforce le poids de l'ethnicité dans la production des représentations sociales et des attitudes* » (Mohamed, 2007, p. 595). Des livres-témoignages de l'« *intérieur* », comme celui de Sihem Souid, dénoncent le racisme entre collègues et vis-à-vis des acteurs civils (Souid et Montali, 2010). Dans le contexte français, la dimension raciale des problématiques policières a tardé à être prise en compte par les sociologues mais, bien que les interprétations divergent, les quelques travaux disponibles montrent que les policiers entretiennent des dispositions spécifiques envers le racisme.

À partir d'entretiens collectifs menés au début des années 1990 avec des policiers, Michel Wieviorka et Philippe Bataille pointaient l'existence d'un racisme spécifiquement policier, dû à la conjonction de facteurs structurels (mode de fonctionnement et à la culture de la police) et conjoncturels (perceptions de l'état de la société, des institutions, et du système politique). Les policiers en viennent alors à reconnaître la réalité d'un « *discours raciste général* » que les auteurs interprètent comme une « *véritable norme, à laquelle il est difficile, lorsqu'on est policier de base, de s'échapper et plus encore de s'opposer* » (Wieviorka et Bataille, 1992, p. 259-268). Selon d'autres travaux, le racisme policier a un caractère réactif c'est-à-dire qu'on n'entre pas dans la police parce qu'on est raciste mais qu'on le devient à travers la socialisation professionnelle (Lhuillier, 1987, p. 121). Les représentations policières racistes ont également un caractère opératoire en ce qu'elles facilitent la sélection des individus par les policiers participant ainsi du mécanisme de prédiction créatrice. Elles font partie de cet ensemble de connaissances pratiques qui forment l'arrière-plan du travail policier (Zauberman et Lévy, 1998, p. 293-294). Une enquête longitudinale menée à partir de 1992 sur une promotion d'élèves gardiens de la paix montre que la socialisation policière implique « *l'adhésion progressive, et massive, à quelques stéréotypes* » (Monjardet, 1994, p. 399).

Plus récemment, deux chercheurs ont pu enquêter au sein de Brigades anti-criminalité de banlieue parisienne. À partir d'une enquête de terrain auprès d'une BAC de banlieue parisienne, Fabien Jobard montre que le racisme est produit par la socialisation professionnelle policière et fonctionne comme une « *catégorie indigène du travail policier* ». Néanmoins, l'auteur souligne que le fait déterminant pour les policiers réside plus dans

l'appartenance à une « *classe dangereuse* » qu'aux caractéristiques ethniques des personnes concernées. Les dispositions racistes joueraient alors un rôle moins important qu'on le pense dans le système des valeurs policières et ne constituent qu'une part de leur éthique professionnelle (Jobard, 2008, p. 272). Dans l'ouvrage, *La force de l'ordre*, Didier Fassin assigne quant à lui une place centrale au racisme (militant et radical) et aux pratiques discriminatoires (contrôles répétés et injustifiés, insultes, coups, etc.) dans les relations entre les policiers et la population. À partir de l'observation d'une BAC de nuit de banlieue parisienne, l'auteur avance que si les « *commentaires racistes ne préjugent pas systématiquement de pratiques discriminatoires [...]* les premiers avaient cependant une forte valeur prédictive sur les seconds » (Fassin, 2011, p. 238). La discrimination raciale apparaît à la fois « *individuelle et systémique* » car tolérée par la hiérarchie dans un contexte où l'action policière dans les cités traduit une « *situation post-coloniale* ». Ainsi, selon l'auteur, à l'intérieur de cette BAC se trouvaient réunies les « *conditions pour qu'existât un microcosme où racisme et discriminations prospéraient au sein de la police* ».

Pour notre part, nous n'avons pas observé des formes de racisme aussi radicales que celles décrites par Didier Fassin. Toutefois, nous avons constaté que l'expérience professionnelle propre aux policiers des commissariats de banlieues françaises génère une forme de racisme qui, justement parce qu'il ne prend pas toujours les formes les plus radicales, finit même par s'imposer aux policiers eux-mêmes issus de l'immigration. Par ailleurs, il manque selon nous aux travaux précédemment cités des éléments permettant de comprendre les processus par lesquels les policiers en viennent à adopter des référents racialisés au cours de leur trajectoire professionnelle. Dans ce qui suit nous proposons donc, à partir de nos propres enquêtes de terrain¹, de montrer, dans une perspective de sociologie compréhensive, comment les policiers problématisent la question du racisme (nous laisserons donc de côté la question de la discrimination). Nous insisterons ici sur deux dimensions permettant de comprendre comment les policiers font l'expérience du racisme : d'une part, une dimension générationnelle entre les « *jeunes* » et les « *anciens* » et, d'autre part, la distinction opérée par les policiers entre les « *vrais racistes* » et les « *racistes par habitude* ».

Le racisme des anciens

Les policiers interrogés reconnaissent tous la présence de personnalités racistes au sein de la profession tout en s'accordant sur un point : le raciste, c'est toujours l'autre. Tel collègue est connu pour son positionnement politique d'extrême droite ou telle brigade pour ses méthodes peu respectueuses de la déontologie. Par ailleurs, les policiers interviewés, issus de l'immigration ou non, font état de l'existence de différents types de « *racistes* » et de « *racismes* » parmi leurs collègues².

« Parmi les jeunes fonctionnaires issus de l'immigration, il y en a beaucoup qui disent que ça a été plus dur pour eux que pour d'autres... »

Je sais pas si c'est encore vrai actuellement. Je veux bien croire que dans les années 1990, y'avait beaucoup d'anciens, comme on dit des « sous baloches » assez durs au niveau formation et au niveau relationnel [...] Comme on dit, le flic des années 1980, il frappait puis il causait. Mais après, les trois quarts des collègues maintenant ils ont fait des études et puis y'avait pas que des blancs dans leur classe, ils savent ce que c'est un Black, ils savent ce que c'est un

Rebeu. Alors que dans les années 1970, y'avait pas un Black, y'avait pas un Rebeu, et puis le fait de traiter que des immigrés ou des gens issus de l'immigration... » (Ben, 37 ans, Brigadier, Victorcity³, 24/03/09).

Les policiers perçoivent tout d'abord des différences de « mentalités » entre les générations divisées en deux sous-groupes : la génération des « anciens » et celle des « jeunes ». Les « anciens » sont perçus comme des personnalités respectables car ce sont eux qui transmettent l'« esprit » et les pratiques du métier mais, parmi les traits caractéristiques de cette « mentalité », les jeunes policiers leur attribuent souvent un « racisme à l'ancienne » se traduisant par un mépris sans nuance des populations issues de l'immigration. Les « anciens » ont effectué leur carrière dans un univers professionnel blanc et masculin à une époque où les contraintes déontologiques étaient moins fortes et où les « affaires » se réglaient « à l'ancienne ». Les jeunes policiers portent un regard presque amusé sur ceux qu'ils appellent les « cinquante-huitards », ces policiers contemporains de la guerre d'Algérie dont certaines études pointent la prégnance d'« habitus de répression coloniale » générant des conduites portées par des « justifications qui s'ancrent dans l'identification d'ennemis légitimement susceptibles d'être réprimés : l'Algérien, le communiste, le métallo, l'étudiant, l'intellectuel » (Dewerpe, 2006, p. 294). La génération des « cinquante-huitards » n'était évidemment plus en poste au moment de nos enquêtes, mais le fait que l'expression continue à être employée est révélateur de la perception que les « jeunes » ont des « anciens ». Le racisme des anciens est aujourd'hui considéré en voie d'extinction et son caractère stéréotypé est parfois perçu de manière amusée par les « jeunes ». Ainsi, du point de vue des policiers, les dispositions des anciens vis-à-vis du racisme peuvent être comprises dans le jeu plus large de la cohabitation des « présents décalés » (Fournier, 2008, p. 113) de différentes générations au sein d'un même groupe professionnel.

Les « vrais racistes », ce sont donc les « anciens », les « jeunes » se décrivant eux-mêmes comme une génération « plus ouverte ». Est-ce là une manière de se décharger du problème sur la génération précédente ? Dans les années 1960, le sociologue américain Jérôme Skolnick indiquait que les policiers admettaient sans problème avoir des dispositions négatives envers les Noirs tout en refusant le terme de « raciste » (Skolnick, 1966). Dans notre cas, les jeunes policiers rejettent le racisme sur les « anciens ». Cependant, ces mêmes policiers observent pour eux-mêmes et pour certains autres collègues le développement d'une « frustration » qu'ils ne qualifient pas de « racisme » mais d'un « ras-le-bol aigri » vis-à-vis des « Noirs et des Arabes » qui apparaît progressivement au cours des premières années de voie publique. Cette conversion à un ensemble de préjugés constitue ce qui est parfois qualifié de « déformation professionnelle », et délimite les deux types de racismes existant dans la profession aux yeux des policiers : le « vrai raciste » et le « frustré ».

La frustration et la tentation raciste

Certains « jeunes » policiers déclarent diagnostiquer en eux-mêmes ou en leurs collègues un mal particulier qu'ils prennent bien soin de distinguer du « racisme » et qu'ils nomment « frustration ». Autre élément structurant du « racisme policier », ce « ras-le-bol » se traduit entre autre par la tentation d'ériger en norme des préjugés raciaux et fonctionne comme une adoption progressive de postures racialisées selon lesquelles certains groupes de la population seraient naturellement enclins à la déviance. Il faut, à ce stade, noter que, à

Berlin comme en région parisienne, ce sont souvent les policiers issus de minorités visibles ou de l'immigration qui problématifient l'état de « *frustration* » qu'ils reconnaissent en eux-mêmes et/ou chez leurs collègues et qu'ils érigent comme explication et euphémisation du « *racisme* ».

« *T'as des collègues tu sais, parfois ils sont pas racistes, ils sont racistes par... c'est un ras-le-bol. Y'en a beaucoup qui sont comme ça, ceux qui ont une foi raciste, il n'y en n'a pas tant que ça. Y'en a beaucoup qui sont racistes parce que c'est un ras-le-bol, c'est toujours des petits trucs, le mec il est pas raciste mais il en a marre [...] C'est-à-dire qu'il n'est pas réellement mauvais, mais... [...] Je pense que c'est un ras-le-bol, je sais pas ce que tu penses par rapport à ça mais c'est vrai que... d'ailleurs j'arrive pas à comprendre, il vient d'où ce [ras-le-bol]... Pourquoi ?* » (Nadir, 29 ans, GPX, Victorcity, 26/03/09).

Le questionnement initié par Nadir invite à comprendre les causes et la nature de cet état d'esprit particulier dans lequel se reconnaissent beaucoup de policiers. La « *frustration policière* » peut être comprise comme une *expérience négative de la profession* dont le vécu s'impose au cours des années et qui conduit à une exacerbation de ce que nous appelons le « *dilemme racial* » des policiers.

Une expérience négative de la profession : la frustration

Ce « *ras-le-bol* », qui peut être compris comme une forme de désenchantement de la condition professionnelle, rend compte du *sens vécu* par les policiers du jeu social et des tentatives d'objectivation qu'ils font de celui-ci (Bourdieu, 1980, p. 46). Comprendre l'état de frustration nécessite d'introduire une perspective de carrière dans l'approche du travail policier. La décision de devenir policier, l'examen, la formation, les stages et l'affectation dans un commissariat constituent pour les agents autant de moments constitutifs d'une expérience professionnelle au cours de laquelle leurs attentes sont plus ou moins déjouées et requalifiées. À ce titre, le basculement vers un état de frustration ou de ras-le-bol traduit la dissonance entre une situation professionnelle passée vécue rétrospectivement comme positive et une situation présente jugée dévalorisante et disqualifiante laissant augurer un avenir désenchanté.

Les blasés de la brigade Omega

Marco et Samia faisaient tous les deux partie de la brigade Omega au moment de l'enquête de terrain, qui avait la réputation de « *bien fonctionner* » avec une « *bonne ambiance* ». Ces deux gardiens de la paix sont amis et se fréquentent « *en dehors du boulot* ». Marco entretient avec Samia, d'origine tunisienne, une relation parfois paradoxale en raison des déclarations stigmatisantes du premier sur les « *Arabes* » ou encore les « *Polonais* ». Ce dernier revendiquait par ailleurs ouvertement, non sans faire preuve d'un certain cynisme, de faire du « *délit de faciès* » lors des contrôles sur la voie publique. Quelques mois après notre enquête de terrain, la brigade a « *implosé* ». Voici le récit qu'en fait Samia :

« *Au bout d'un moment, je me suis rendu compte que j'étais blasée et que je*

commençais réellement à perdre mon sang-froid sur les interventions. Donc je me suis dit « Samia, c'est le moment de partir parce que là tu commences à en avoir marre » [...] Et je me suis rendu compte que c'était toujours la même chose, que je tournais en rond, que je vivais tout le temps la même chose. C'était toujours les mêmes gens que j'allais voir, c'était toujours les mêmes missions... [soupir] Même si j'interpellais des jeunes pour des violences, pour des trucs graves, ils étaient dehors deux jours après, je faisais « Allez c'est bon... » Même si je sais que ça ne changera pas, que ce sera toujours comme ça... Mais au bout d'un moment j'en ai eu marre... J'ai eu une période où je ne sais pas pourquoi, j'ai dû être un chat noir^A, j'intervenais que sur des violences et partout où j'allais y'avait des armes, des couteaux, des trucs de boucher... Alors tu sais t'es blasée, quand tu passes ta vie, tes journées dans la violence... c'était deux à trois missions comme ça par jour quasiment. Tout le temps dans la violence, tu sais au bout d'un moment tu satures, tu fais « C'est bon, stop » . Et après tu commences à perdre ton sang-froid. Autant avant, je discutais beaucoup avec les gens. Quand j'intervenais chez les gens, je discutais beaucoup, je communiquais beaucoup. Et là à la fin, je me suis rendue compte que j'avais plus du tout envie de communiquer avec eux, j'avais plus du tout envie de parler. Tu sais j'arrivais comme un gros bourrin, voilà je fais ma mission : « Toi t'as fait quoi ? T'as fait ça, bon ben tu viens avec nous au commissariat. » Tu sais je cherchais plus trop à savoir... parce qu'avant je rentrais dans le détail avec les gens et puis à un moment je sentais que... je ne sais pas pourquoi... c'est peut-être aussi... c'est [inaudible] Pourquoi ? Je ne sais pas, je ne pourrais pas te dire... Donc c'est à ce moment-là que je me suis dit, pour ma sécurité, et pour la sécurité des collègues aussi parce qu'on a un équipage, faut que je parte [...] Ça me saoulait, j'étais blasée. »

Marco garde également un souvenir amer de cette période de dégradation de l'ambiance de la brigade et de la qualité du travail. Samia et Marco en sont arrivés à la même conclusion : « *se retirer de la voie publique* ». Samia a été mutée dans une « *unité de reconduite à la frontière* » et Marco est resté au commissariat au service des plaintes. Lors de notre entretien, Marco nous parlait avec la gorge serrée de son « *ras-le-bol* » de ce travail de bureau, de la « *perte de sens* » de son métier et du sentiment qu'il avait d'être « *seul contre tous* » (sa hiérarchie, la population, la justice). Sa critique radicale de sa condition de flic s'accompagnait dans son discours d'une vision très pessimiste de la société, de la justice et de la politique. Il insistait notamment sur le fait que les gens ne voulaient pas voir « *la réalité en face* » de la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration et de la déchéance morale dans laquelle ces derniers se trouvaient. Ce « *ras-le-bol* » et cette « *frustration* » se caractérisent alors par un retrait des tâches demandant de l'« *initiative* » ainsi qu'une sorte d'abandon de soi à une réflexivité rigide et pessimiste sur le monde alentour.

À Berlin, les policiers effectuent la même distinction entre le « *vrai raciste* » et le « *frustré* ». Néanmoins, à la différence de la France, cette frustration est en partie relayée dans le contexte berlinois par la mise en avant du référentiel multiculturel et l'institutionnalisation de la question minoritaire dans les politiques publiques en matière de police. Un policier berlinois d'origine croate explicite le lien entre la frustration liée à l'expérience professionnelle et ce qu'il appelle « *une manière de penser typiquement policière* » la question des étrangers.

« As-tu déjà observé ce que tu décrirais comme du racisme au cours de ton expérience professionnelle ? »

Je ne définirais pas ça directement comme du racisme. Mais naturellement, à travers la pratique professionnelle, on perd peut-être un peu de vue l'universel et on a tendance à cataloguer certaines personnes. Je dirais que ce n'est pas raciste, c'est plutôt à travers ce métier et cette expérience de vie que certains... dire par exemple, que tous les Noirs africains sont des dealers... C'est finalement plus lié à de la frustration qu'au fait qu'ils soient Noirs africains. Ce n'est pas du racisme à proprement parler, mais c'est toujours en relation avec les infractions que les gens commettent. Je ne dirais pas que c'est du racisme.

Personnellement, je n'ai pas vécu de racisme dans mon entourage. Il se peut évidemment que quelqu'un qui pense totalement différemment de moi soit là, mais du fait qu'il sache que je suis moi-même issu de l'immigration, il se conduira un peu différemment en ma présence. Ça se peut, mais en général non... [...] Nous n'avons pas de problèmes avec les gens qui ont grandi ici et qui se comportent normalement. [...] C'est plutôt cette manière de penser typiquement policière selon laquelle celui qui fait des bêtises doit plutôt aller les faire dans son pays et non venir ici et profiter de la loi. Et même moi qui suis issu de l'immigration, je pense que ce genre de types... Pourquoi il fait ça ? Il a ici toutes les libertés, il peut tout faire... Il ne doit pas être ici contre l'État ou faire certaines choses... Je ne comprends pas et je suis même encore plus en colère qu'un collègue allemand parce que je me dis qu'il jette le discrédit sur tous les étrangers en se comportant comme ça. C'est cette montée en généralité : quand un fait des bêtises, c'est tout un ensemble de personnes qui est catalogué. Et parfois, j'en viens moi-même au point où je me dis « Purée ! », parfois j'ai des points de vue pires que les Allemands ! Mais comme je l'ai dit, ça a plus à voir avec cette expérience professionnelle que l'on s'est constituée. » (Milan, 36 ans, GPX Unité Intégration et Migration, 13/04/08).

La « *frustration* » se caractérise donc par un abandon volontaire d'une certaine distance réflexive : celui-ci se traduit notamment par une généralisation de l'association entre populations immigrées et délinquance et par une revendication d'une sévérité accrue à leur égard. Engendrée par l'expérience professionnelle propre aux agents de terrain en sécurité publique, la « *frustration* » se traduit par l'adoption progressive de référents racialisés et essentialistes dans les modes de problématisation et d'explication de la réalité sociale. Bien qu'elle se décline sous une forme particulière chez les policiers, la frustration ou le « *désenchantement* » n'est pas un phénomène propre à la police. Cette tension entre les attentes initiales des travailleurs lors de la formation et des premières années, la réalité effective du terrain et les perspectives d'avenir a été mise en lumière concernant par exemple les ouvriers (Pinçon et Rendu, 1986).

La tentation raciste

Du point de vue des policiers, la surreprésentation perçue des étrangers ou des membres de minorités visibles dans les interactions peu valorisantes ou problématiques est décrite comme une source de frustration. Cette « *déformation professionnelle* » s'oppose selon les policiers au « *vrai racisme* ».

« Il y a le vrai raciste et la déformation professionnelle [...] Le vrai raciste, c'est celui qui ne changera jamais d'avis, qui dit « Rentrez chez vous, vous n'avez rien à faire ici et puis point barre », de base. Et t'as la déformation professionnelle dans le sens où 80 % des personnes qu'on ramène ici sont des Noirs ou des Arabes. Celui-là, c'est le professionnel : il en a marre de voir toujours les mêmes têtes. D'un autre côté, quand on discute avec, ils savent très bien que c'est toujours les mêmes qu'on revoit. Sur un quartier, on enlève dix familles, on ne verra plus de Noirs, plus d'Arabes. Parce que c'est toujours les mêmes. Donc ils le savent aussi. Eux, il y a moyen de discuter, en ma présence et d'autres collègues d'origine étrangère, ils voient qu'on n'est pas des animaux. On n'est pas... eux ils peuvent changer, un petit peu de vision. Mais le raciste de base, il existera toujours » (Djamel, 32 ans, GPX, Victorcity, 23/03/09).

Nous n'avons pas interviewé de « vrais racistes » dans le sens que donnent les policiers à cette expression : des racistes convaincus « avec qui il ne sert à rien de parler » et dont l'engagement se traduit parfois en pratique vis-à-vis des collègues et des acteurs civils par le biais d'affiliations syndicales ou partisans revendiquées. On peut supposer que ces policiers ont su se dérober à l'enquête ethnographique. En revanche, le « ras-le-bol des Noirs et des Arabes » est un sentiment auquel peu échappent, y compris les policiers issus des immigrations africaines et nord-africaines. À ce titre, les effets de la socialisation professionnelle policière sur l'adoption progressive de postures racialisées, selon lesquelles certains groupes de la population seraient naturellement enclins à la déviance, nous ont été décrits par de nombreux policiers et policières.

Le basculement vers la frustration peut également être compris sur le mode de l'épreuve née du retour réflexif sur le métier.

« Et je vais être objectif, moi franchement, si j'avais vécu en Algérie et que l'Algérie ça avait été la France, j'aurais vécu là-bas et que les blancs n'arrêtaient pas de se faire remarquer en mal, peut-être que j'aurais été comme certains, un ras-le-bol « Putain c'est encore eux, ils font chier ». T'englobes tout le monde. Tu sais que pour faire la distinction, il faut prendre du recul, dès fois on n'a pas trop le temps de prendre du recul. Le contexte ne nous permet pas de prendre du recul. Des fois quand ça sort, ça sort. Tu dis des choses, ça sort, et puis voilà. Mais c'est vrai que c'est hyper-compliqué quand c'est une minorité trop visible et en plus visible par le physique aussi... de s'intégrer. Et même avec la plus grande des volontés, c'est pas évident. [...] Des fois je [me pose] des questions : « Est-ce que c'est génétique ? Est-ce qu'on est fait nous [les Arabes] pour voler, dégrader ? » Des fois je me dis parce que c'est tout simple, t'arrives à Victorcity, excuse-moi mais sur cent gardes à vue dans le mois, quatre-vingt-dix c'est des rebeus, des noirs, voilà ! Le chiffre il y est, les preuves sont là ! Pourquoi ? Il y a autant de blancs que de blacks et de rebeus ici, il faut pas croire, je le vois, on a beaucoup affaire à des blacks et des rebeus, et je peux te promettre qu'il y a autant de blacks que de rebeus que de blancs. Sauf que voilà, comme de partout, je vais t'expliquer une chose, c'est la communauté ou les gens qui se font le plus remarquer, qui sont les plus visibles au final. Ici, moi à force de tourner, je me rends compte qu'il y a énormément de blancs, énormément de blancs, même je pense qu'il y en a un peu plus que des rebeus ou des blacks mais voilà on a l'impression de ne voir que des blacks et des rebeus parce que voilà, nous, je veux dire les policiers, parce qu'on est toujours confronté à eux,

Parmi l'ensemble des policiers interviewés, Nadir expose de manière remarquablement claire le dilemme qu'on retrouve dans le discours de nombreux policiers et qui se pose de manière particulièrement aiguë pour les agents appartenant à des minorités visibles : parmi les groupes identifiés par les policiers à Victorcity (les Blancs, les Blacks, les Rebeus, les Roumains, les Roms, les Moldaves⁵ et les Chinois), ce sont au final les « *Rebeus* », et dans une moindre mesure les « *Blacks* » qui se font le plus « *remarquer* » par les policiers. Nadir prend toutefois ses distances avec cette interprétation en parlant du point de vue de l'ensemble de ses collègues : « *On a l'impression de ne voir que des Blacks et des Rebeus* ». Cette « *impression* » de ne voir qu'« *eux* » car c'est à « *eux* » que « *nous sommes toujours confrontés* » est selon nous centrale pour comprendre les mécanismes d'ordonnement symbolique des populations par les policiers et justifie en grande partie l'usage de l'adjectif « *visible* » accolé au terme « *minorité* » pour désigner des groupes stigmatisés. Selon Nadir, les Arabes constituent aux yeux des policiers une « *minorité trop visible* ». Nadir met en cause le contexte qui « *ne permet pas de prendre du recul* » et rejoint ainsi l'idée évoquée plus haut d'une réflexivité ancrée dans l'expérience sociale particulière du métier de policier. Ce constat constitue selon nous le principal facteur explicatif de ce que le sens commun désigne comme « *racisme policier* » mais que nous choisirons de désigner par l'expression de « *dilemme racial* » dans le sens où l'interprétation racialisante de la réalité sociale est mise en question par les acteurs, elle est souvent considérée comme insatisfaisante mais irrésistible.

Samia exprime la même idée que son collègue Nadir : ils ne voient tout deux que des « *Blacks et des Rebeus* » dans la population interpellée et délinquante ; comment alors ne pas faire le lien entre leur apparence, leur origine supposée et une nature criminogène ? Samia précise cependant la manière dont ce dilemme s'ancre dans la pratique policière : elle constate la récurrence des « *types NA⁶ et Africain* » qui caractérise selon elle, entre autres traits physiques, la majorité des auteurs d'atteintes aux biens ou aux personnes dans la circonscription. Plus largement, lorsque le commissaire regarde les registres de garde à vue et constate que « *80 % des noms ont une consonance étrangère* », lorsque les Officiers de Police Judiciaire voient « *défiler* » les immigrés et descendants d'immigrés et lorsque les policiers de terrain « *se font toujours emmerder par les mêmes* », ils arrivent tous à la même conclusion : « *Ce sont toujours les mêmes qui foutent le bordel* », à savoir les « *Noirs et les Arabes* ». Ce constat d'une surreprésentation des « *Noirs et des Arabes* » dans les populations contrôlées, interpellées et mises en garde à vue, qui est partagé par l'ensemble de la profession, constitue sans doute le ferment le plus solide aux préjugés raciaux. La force de ce raisonnement, qui trouve ses fondements dans la pratique policière et dans son caractère « *visible* » – comment ne pas croire ce qu'on voit ? –, conduit également les policiers issus de l'immigration à en adopter les conclusions : c'est ce que nous nommerons ici le « *dilemme racial* » des policiers.

À Berlin, les policiers prennent souvent l'exemple des adolescents et jeunes adultes concernés par le programme de suivi des jeunes « *délinquants multirécidivistes* » (*Intensivtäter*) : pourquoi concerne-t-il « *des migrants pour 70 % ou 80 % d'entre eux* » ? Un membre de la brigade anti-criminalité de Spreeheim se demande quant à lui pourquoi il ne voit que des Turcs « *de plus en plus jeunes et de plus en plus violents* ». Du point de vue des policiers, le constat est implacable puisqu'il mêle à la fois le ressenti de l'expérience quotidienne et des arguments statistiques.

« Quand on parle dans notre secteur de violence juvénile, il s'agit à 70 % ou 80 % de migrants issus de l'immigration turque et arabe. C'est très clair. Il y a aussi des Slaves, mais peu, et la délinquance polonaise ne joue pas de rôle déterminant. Dans d'autres secteurs, il y a peut-être aussi les Russes. Mais ici, dans notre secteur, le contingent des criminels et des criminels récidivistes est principalement arabe et turc. C'est une question de mentalité, une question d'éducation et naturellement aussi de cadre. Quand je vois les jeunes Allemands, ils n'ont pas le même type de cohésion qu'un groupe de Turcs, par exemple, qui se sentent peut-être marginalisés ou bien en manque de reconnaissance. Ils se serrent naturellement plus les coudes. Étant donné qu'aucun ne sort du groupe, ça se passe toujours comme ça. Par exemple, tout de suite, dans le couloir, il y a encore une « victime typique ». Bon, dans ce cas-là c'en est un d'origine thaïlandaise. Et qui sont les auteurs ? Quatre Turcs ! [...] C'est toujours pareil. Quand on est ici au poste et qu'on enregistre les plaintes... vous pouvez aussi les parcourir... c'est toujours la même chose, la même image. Des jeunes Allemands ou des Polonais comme victimes, et les auteurs sont toujours quatre ou cinq Arabes ou Turcs. Toujours pareil. On peut penser ce qu'on veut mais c'est comme ça. On peut compulser toutes les procédures, c'est comme ça ! [...] Bien sûr on peut se promener ici le soir en sécurité, quand on a de la chance et qu'on ne tombe pas nez à nez avec un groupe de cinq ou six. Là, il faut changer de trottoir si on ne veut pas se faire agresser. C'est encore pire quand on a un profil de victime [...] La victime typique c'est un Allemand qui a environ entre 12 et 18 ans. L'autre victime typique : vieille, femme et Allemande. Une vieille femme allemande ! C'est les types de personnes qui se font agresser ici. Dans toute ma vie professionnelle, je n'ai par exemple pas une seule fois enregistré une plainte pour l'agression d'une vieille femme turque. Curieux non ? Ça fait réfléchir... Pourtant elles sont aussi dehors mais il ne leur arrive rien, du moins très très rarement. Et tout cela, je peux le justifier statistiquement ! Je ne raconte pas de fables, c'est simplement ainsi » (Hermann, 55 ans, GPX, Antonkierz, 28/09/07).

La force de ces arguments explicatifs, auxquels les policiers issus de l'immigration en viennent eux-mêmes à adhérer, parfois à leur corps défendant, réside dans la difficulté à les réfuter sans adopter une posture réflexive et distanciée. De ce fait, cette vision est souvent présentée comme *irrésistible*, car la réalité s'avère difficilement interprétable autrement. C'est parce qu'ils ne « voient » que des immigrés ou des enfants d'immigrés que beaucoup de policiers deviennent « racistes par ras-le-bol ». Comme le résume un policier parisien d'origine maghrébine en évoquant sa situation dans la profession et celle des « jeunes issus de l'immigration » : « Nous sommes une minorité trop visible ! »

Conclusion

À la différence des policiers étudiés par Didier Fassin, qui exprimaient ouvertement leur hostilité envers les minorités et affichaient dans leurs bureaux des posters du Front National, nous n'avons pas rencontré de marques d'un racisme militant. Par ailleurs, les policiers que nous avons côtoyés rejetaient tous l'étiquette de « raciste ». Cependant, et peut-être paradoxalement, tous les policiers reconnaissent l'existence de formes de racisme au sein de la profession. Plutôt que d'étiqueter les policiers comme « racistes » à partir de notre propre système de valeur, nous avons cherché à comprendre comment ces

derniers *font l'expérience* du racisme en montrant que la plupart des policiers problématissent la question minoritaire sous la forme d'un *dilemme*, issu de leur expérience professionnelle, qu'ils opposent au « *vrai racisme* » : c'est parce que les policiers ne disent « *voir* » que des immigrés ou des enfants d'immigrés qu'ils revendiquent un « *ras-le-bol* » de ces derniers. En fin de compte, le « *racisme policier* » caractérisé par le « *ras-le-bol* » ou la « *frustration* » est le fait d'un ensemble de raisonnements, qui ne se traduisent pas toujours dans les formes les plus radicales, destinés à donner du sens et à expliquer le quotidien. Ces registres de justification donnent corps à ce que nous avons appelé la « *tentation raciste* ». Alors que le « *racisme* » suggère une posture accusatoire d'un état figé, la frustration et le dilemme traduit mieux le sens donné par les policiers à leur expérience et l'aspect dynamique de celle-ci.

Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Éditions de Minuit, 1980.

Castel, R., « La sociologie et la réponse à la demande sociale », in Lahire, B. (éd.), *À quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, 2002, p. 67-77.

Dewerpe, A., *Charonne, 8 février 1962 ? : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Gallimard, 2006.

Fassin, D., *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Le Seuil, 2011.

Gauthier, J., « Des corps étrange(r)s dans la police ? Les policiers minoritaires à Paris et à Berlin », *Sociologie du Travail* n° 53 (4), 2011. p. 460-477.

Jobard, F., « Ethnizität und Rassismus in der gesellschaftlichen Konstruktion der gefährlichen Gruppen. Polizeikultur und Praxis in den französischen Vororten », *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie* n° 34 (2), 2008, p 261-280.

Lhuillier, D., *Les policiers au quotidien ? : une psychologue dans la police*, L'Harmattan, 1987.

Mohammed, M., *La place de la famille dans la formation des bandes*, thèse de sociologie, Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, 2007.

Monjardet, D., « La culture professionnelle des policiers », *Revue française de sociologie* n° 35 (3), 1994, p. 393-411.

Pinçon, M., Rendu, P., « Un ouvrier désenchanté » *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 62 (1), 1986. p. 3-99.

Skolnick, J.H., *Justice Without Trial: Law Enforcement in Democratic Society* Wiley, New York, 1966.

Taguieff, P.-A., *La force du préjugé : essai sur le racisme et ses doubles* La Découverte, 1988.

Waddington, P.A.J., « Police (canteen) sub-culture. An appreciation » *British Journal of Criminology* n° 39 (2), 1999, p. 287-309.

Wieviorka, M., Bataille, P., *La France raciste*, Le Seuil, 1992.

Zauberman, R., Lévy, R., « La police française et les minorités visibles » in Cartuyvels, Y., Digneffe, F., Pires, A., Robert, P. (dir.), *Politique, police et justice au bord du futur*, L'Harmattan, 1998, p. 287-300.

Crédit photo : [Wikimédia Commons](#).

Nos contenus sont sous licence Creative Commons, libres de diffusion, et Copyleft. Toute parution peut donc être librement reprise et partagée à des fins non commerciales, à la condition de ne pas la modifier et de mentionner auteur·e(s) et URL d'origine activée.

références

1. ↑ Les données mobilisées dans cet article sont issues d'enquêtes ethnographiques menées entre 2004 et 2010, dans le cadre d'un DEA puis d'une thèse, dans différents services de police de sécurité publique de proche banlieue parisienne et de quartiers d'immigration berlinois.
2. ↑ Concernant la question du racisme entre policiers, nous nous permettons de renvoyer à nos propres travaux (Gauthier, 2011).
3. ↑ Les noms des communes et des quartiers enquêtés ont été anonymisés : Victorcity est une commune de proche banlieue parisienne ; Antonkiez et Spreeheim deux quartiers d'immigration de Berlin. Les noms de personnes ont également été changés.
4. ↑ Expression policière désignant les agents qui portent malheur sur la voie publique.
5. ↑ Sur notre terrain, les « *Moldaves* » désignent indistinctement les personnes associées au type policier « *Européen de l'Est* ».
6. ↑ Nord-Africain (note de la rédaction).